

Compte-rendu de la sortie du 22 juin 2011

Rappel mémoire

A la demande de Monsieur CAHUZAC (société linnéenne) dans le cadre d'une collaboration avec le CRES une première partie avait été découverte en 2010

Les participants de la première investigation de trois heures (topo partielle amorcée) le dimanche 25 juillet 2010 avaient été:

- la famille DECLERCK Clément, Marie-Hélène et Henri
- Bruno CAHUZAC
- Michel AUDOUIN.

Le premier regard avait permis la pénétration à partir d'une perte située à l'intérieur d'une doline.

Objectif recherché

Découvrir la deuxième partie de la grotte dite « du château de Castelnau » afin de savoir si un cheminement était concevable pour envisager une campagne de relevés topographiques.

Le site ayant des particularités historiques assez diverses nous avons des interrogations sur la rencontre avec d'éventuelles structures aussi convenait-il de vérifier s'il n'existait pas des difficultés ou des obstacles particuliers qui fractionneraient les divers aspects souterrains et les cheminements.

Méthode d'action

Nous faisons le choix de pénétrer dans le réseau à partir de la résurgence en espérant retrouver le point d'arrêt de la première investigation consistant en une salle d'effondrement où convergent des parties souterraines distinctes (trifurcation):

- souterrain refuge ou d'évacuation de l'ancien château
- rivière hypogée liée à un écoulement sur le bassin hydrographique
- ensemble bâtie type aqueduc ou galerie d'accès

- Participants

- Marie-Jo BOST
- Guy MERGOIL
- Michel AUDOUIN

Conditions et horaires

Le rendez-vous était fixé à 10 h chez Michel à Carignan, après changement de véhicule et réunion du matériel individuel nous partons à 10h 15.

Une heure et cinq minutes plus tard nous sommes sur place. Nous téléphonons à la propriétaire absente et lui laissons un message, de plus nous prenons contact avec les boulangers situés tout à côté afin de signaler notre présence. Nous laissons également un message sur notre pare-brise de voiture en indiquant notre heure d'entrée et nombre de personnes engagées car nous sommes garés devant l'accès à la papeterie.

Les conditions météorologiques prévues étant favorables- nous nous équipons en emportant une corde (on ne sait jamais) et une lampe de secours.

Nous pénétrons la résurgence à midi et nous ressortons par la perte à 14 heures après avoir regardé les parties souterraines associées aux infrastructures de l'ancien château.

soit 2 heures de spéléologie en parcours et découvertes dont 20 minutes sur la partie archéologique et le secteur de la tri-bifurcation.

Après nous être remis dans nos vestiaires de touristes nous nous sommes rendu à Goualade où nous avons déjeuné avec nos victuailles tirées du sac et une bonne bouteille (*Comme disait Henri...on le vaut bien*). Après visite de l'église une série d'informations est prise à la mairie située juste derrière. (*Informations concernant Saint-Michel de Castelnau*).

Ayant refusé l'autoroute pour le retour nous mettrons une heure trente par la rive droite. . Totalisation 85+ 90 soit 175 km pour 2h 40 de route (aller retour) .

Situation générale du bassin versant

Notes:

- Nous n'avions pas le GPS les coordonnées seront donc à prendre lors des prochaines interventions sur le site général (*perte du ruisseau de surface, résurgence pour la cavité etc .*)
- Les propositions faites sont issues des consultations de cartes mais il est assez vraisemblable que cela nécessitera des modifications en raisons des partitions et modifications réalisées sur la zone depuis des années.

L'ensemble du bassin hydrographique est relativement peu tourmenté il est assez étalé sur des côtes de niveaux possédant peu d'accentuations donc c'est un relief modéré de faible amplitude se caractérisant cependant par des lignes d'écoulements qui peuvent être profondes selon les secteurs pouvant avoir le rôle d'une ligne de talweg.

Sur la partie du secteur qui nous intéresse si trouvent deux petits ruisseaux naissant sans doute en bas d'écoulements de pentes (*peut-être des sources sur écoulements de petites nappes phréatiques; hypothèse à vérifier éventuellement*).

A partir du secteur désigné « l'Aygue Bousset » -côte 140- existe le ruisseau « le Coumand » rejoignant, en rassemblement d'écoulements, le ruisseau « Goua-Sec » - à la côte 112 où il constitue un bras. Ledit « Goua -Sec » prend son origine entre les lieux dits Bel-air & Matot où il est canalisé dans les structures en une ligne d'écoulements au pied du secteur « les landes de Triglan à la côte 124- Les deux ruisseaux passent sous la D10E15 où ils se rejoignent à la hauteur de Blaise.

On observe une séparation du « Goua-Sec » en deux bras aux environs de la côte 115, le bras situé en partie supérieure -sur la carte- va directement vers la route D12 en passant derrière la boulangerie, il chemine jusqu'à une « gueule » de réception -équipée d'une vanne- qui canalise les eaux pour un passage sous la D12 en direction du secteur de la papeterie.

Lesdites eaux ressortent par une gueule de déport située au dessus du manteau calcaire couvrant la résurgence de la partie hypogée. Belle partie calcaire non habituelle à nos quotidiennes balades en Entre-deux-mers car ici se trouve des marnes et calcaires de l'Agenais datant de la période Aquitanien 23 millions d'années à plus ou moins 500 Ma.

La perte hydrologique du « Goua-Sec » est constituée par le bras située placé en dessous -sur la carte- elle pénètre dans une doline en une infiltration dont l'écoulement est assez important malgré que l'on soit en période d'été et plutôt en sécheresse. Les eaux passent entre des pierres et disparaissent pour réapparaître dans la cavité naturelle où elles constituent une rivière hypogée.

A l'issue de leurs parcours respectifs (aérien et souterrains) les eaux des deux bras se retrouvent dans une ligne de talweg encaissée qui court dans le pendage général à destination du Ciron.

Sur la rive droite du Ciron -et pour ce secteur- le pendage général du ruisseau « le Goua-Sec » semble assez voisin de celui du ruisseau plus au nord situé sur Goualade.

Donc à la consultation des cartes disponibles une proposition d'ordre de grandeur peut-être faite pour le pendage du « Goua-Sec » sur 1000 mètres de distance il pourrait être de l'ordre de 50 cm pour 100 mètres en moyenne. Nous avons remarqué qu'une fois dans la cavité l'atténuation du pendage est assez notable , le joint de stratification ayant une inclinaison régulière peu marquée.

Sur l'ensemble du parcours hypogé, les eaux ont à suivre un joint de stratification assez régulier présentant quasiment aucun ressauts. Une certaine monotonie de cette galerie avec ondulations liées aux difficultés rencontrées par les eaux lors de ses passages et deux salles avec plafonds en effondrements caractérisent l'essentiel du parcours et de la circulation dans le ruisseau souterrain où nous avons fait un cheminement sur les genoux ou en rampant dans le lit actif plus ouvert et garni de sable, en conséquence le « baignade » même partielle est obligatoire.

Aperçu de la cavité

Comme indiqué précédemment le calcaire de ce site étant de la période géologique « Aquitanien » présente une roche par endroits découpés avec des aspects en dentelles et des œillets de dissolutions et/ou d'érosions. Nous avons constaté que le ruisseau hypogé court sur un lit relativement plat -axe du lit principal en courant actif assez sableux et régulier sur l'ensemble du parcours- dont l'itinéraire géologique est essentiellement celui du joint de stratification assez large à la hauteur de la résurgence mais dont les dimensions se ferment au fur et à mesure que l'on se rapproche de la perte, ladite fermeture ne conduisant pas pour autant à un accroissement d'une verticalité ou à la naissance d'une diaclase ou autre faille verticale. La hauteur doit être en moyenne de 0,80 m à 1 m pour une grande partie le contexte se repositionne -en venant de la résurgence- après la première salle.

Nous n'avons pas perçu de sédiments éluviaux par contre dès le départ -depuis la résurgence- les sédiments détritiques alluviaux -aux premiers regards- sont importants (*surement allochtones et autochtones par décalcification*).

Les alluvions garnissent les bordures et constituent des rives assez épaisses -surtout en rive droite du cours du ruisseau- avec beaucoup de sables et vases.

Nous avons croisé un certain nombre de tessons de poteries ou de parties en terre cuite. Nous avons aussi croisé une « charogne » un pauvre gallinacé (poule ou coq) en décomposition.

Dans les deux salles avec effondrements les parties sur le sol sont des blocs autochtones (décollements). En deuxième salle apparaissent d'autres parties qui pourraient être en relation avec les infrastructures ou activités humaines du passé de ce site.

Pour la première salle très peu de structures en calcite seulement des petites stalactites ce qui laisse deviner peu ou pas de failles pour des infiltrations issues de la surface mais quelques veines de calcite aux porosités de voute sur des « cloches ». Il semble qu'il y est des joints de stratifications par endroits et des petits éboulis.

Lorsque nous sommes arrivés à la partie en relation avec des références liées au souterrain du château nous avons constaté une coulée -très peu sympathique- venant de la zone inconnue qu'il convient d'explorer après une escalade.

Histoire locale et situation actuelle (approche à compléter)

La propriété du site est attachée administrativement à la commune de Saint-Michel de Caltelnau (216 habitants) canton de Captieux et arrondissement de Langon. (43 km²) – (102 mètres) – les distances orthodromiques sont 4,2 km de Goualade et 6,4 de Lerm et Musset).

Le site est situé sur l'emplacement d'un ancien château aujourd'hui disparu mais dont il reste des parties souterraines - infrastructures diverses (fondations, salle refuge et souterrain).

Le GESA a réalisé la topographie de cet endroit en 2003 et a déposé, auprès des propriétaires actuels Monsieur et Madame ZIMMER.

Les propriétaires sont dans un projet bien avancé de « reconquête » de l'ensemble du site pour le remettre en valeur et à ce titre là on reçu les assistances de diverses associations et passionnés ainsi que de divers services administratifs avec les appuis de la municipalité locale.

L'ensemble des restes du château, des ruisseaux, canaux, patrimoines végétaux etc.. seront progressivement remis en valeur et sera désigné « Les jardins du Château perdu », l'association sera faite courant juillet et fera sa première manifestation en septembre lors de la fête du patrimoine.

Toutes les compétences associatives culturelles et/ou scientifiques, quelque soit les identités physiques ou morales -et les spécificités- seront les bienvenues et pourront contribuer.

De multiples composantes sont envisagées botanique, archéologie, spéléologie, éducation, etc. avec des mises en valeur. Le site a reçu, il y a quelques années, la visite du BRGM de plus le conseil général est très attentif et toutes les autorités environnementales (un architecte de parcs et jardins DPLG paysagiste Monsieur Fabien CHARLOT a fait la présentation de ses projets).

Le château aurait eu une structure féodale au début puis il aurait subi diverses modifications, il aurait été modifié à la période des croisades et ensuite au cours des siècles -imposant et muni de plusieurs tours- il a été utilisé de diverses façons. /De grandes batailles auraient eu lieu au pied du château avec le Prince Noir.

Le Château a été la propriété de LAMOTHE de CALTELNAU, gouverneur du roi et premier Baron du Roi mais aussi chevalier des ordres du Roi et gouverneur de Marmande.

Il aura eu une fille Guyonne de LAMOTHE de CASTELNAU, nièce des évêques de Bazas qui aura eu cinq maris dont les deux derniers furent Présidents du Parlement de Bordeaux.

Au XIXe siècle une des tours (celle dite « tour d'Epéron ») a été un haut fourneau et une installation en « aqueduc » conduisant les eaux par un canal (aérien ?) aurait servi à faire tourner deux roues à aubes, l'une pour un martinet (gros marteau) et l'autre pour un soufflet. Divers aménagements pour faire usage de l'eau ont été donc faits en ce site à diverses périodes avec des abandons et des modifications. Dans ce haut-fourneau s'utilisait pour l'essentiel du charbon de bois (ou de terre selon les besoins). Les anciennes écuries sont actuellement les locaux de l'actuelle boulangerie. Laisser à l'abandon durant des années le château a été rasé en 1935 pour la récupération des pierres qui ont été utilisées pour des réalisations de routes locales.

Sur la rive droite du Ciron, en face de l'actuelle situation géographique, il y avait un laminoir dit « fonderie du Château » ce laminoir avait été construit en 1820 Le laminoir - à l'emplacement de l'actuelle papeterie - a été utilisé pour faire des poutrelles de fer lesquelles ont été montées sur la passerelle de Saint-Macaire, il était entraîné par des engrenages qu'une roue à aube activait, elle même tirant son énergie d'une arrivée d'eau conduite par un canal qui désormais sert pour la papeterie actuelle (la maintenance de ce canal -qui passe derrière la boulangerie et sous la route - et longe l'ancien emplacement du château est assuré par ladite papeterie).

Sur les vestiges du laminoir a été édifiée la papeterie en 1859, après avoir été « usine de papeterie puis SA des papeteries du Sud-Ouest elle est de nos jours en activité et dépendante de la Société SOUSTRE/ On trouve dans la ligne de talweg courant vers le Ciron des restes de laitier des anciennes coulées du laminoir.

Projet

Au moins ne pas être en frustration sur l'exploration qui reste et donc aller plus avant pour satisfaire nos démarches antérieures. Très surpris par le nombre d'intervenants sur l'ensemble de cette zone qu'un pur hasard nous a conduit à découvrir via le net et confirmer par les rencontres locales, il conviendra, me semble-t-il d'établir un relationnel avec la future association qui verra le jour d'ici peu et de laisser nos Présidents respectifs et/ ou à chacun de prendre ou ne pas prendre les parts de collaborations avec cette nouvelle personne morale qui semble bien épaulée et dans laquelle nos collectivités peuvent -peut-être- être utiles. Personnellement je reste disponible pour une éventuelle reprise rigoureuse de la topographie des parties archéologiques souterraines si toutes fois elle se justifie car il serait dommage de refaire quelques travaux déjà accomplis tout au plus peut-on envisager une éventuelle complémentarité si nécessaire et seulement si.